

COMMUNE DE MALEMORT

DECISION N°V-2025/4

OBJET : Fixation des tarifs municipaux pour 2025

Monsieur le Maire de la Commune de MALEMORT ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-22, alinéa 2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire pour le règlement des affaires visées à l'article du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé ;

Vu le budget communal ;

Considérant que les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 doivent être fixés ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : De fixer les tarifs comme suit à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Ramassage des encombrants : Délibération n°V-20211209/102 du 09/12/2021

Désignation	Tarifs
Prestation de ramassage (camion et personnel)	50 €/h

Capture des animaux : Délibération n°V-20211209/102 du 09/12/2021

Désignation	Tarifs
Prise en charge et conduite en fourrière	45 €
Seconde capture	55 €

Occupation du domaine public : Délibérations n°V-20211209/102 du 09/12/2021 et n°V-20220707/70 du 07/07/2022

Désignation	Tarifs
TRAVAUX	
réseaux, travaux, déménagement, alignement, dépôts de matériaux,...avec autorisation	gratuit
si aucune autorisation n'a été demandée, droit d'occupation exigible dès le premier jour, pour chaque jour	10,00 €
COMMERCE - ARTISANAT	
terrasse à l'année ou autre occupation commerciale (1)/m ²	17,00 €
terrasse au mois ou autre occupation commerciale/m ²	4,50 €
container de récupération (vêtements, jouets, etc...) exploitation commerciale – occupation à l'année/m ²	149,00 €
cirque par jour de représentation	300,00 €
vente à la demi-journée (camion outillage, pizza...) /m ²	2,40 €

MARCHE FESTIF – FETE FORAINE		
marché occasionnel ou annuel / jour/ ml		3,50 €
marché de Noël – Salon du bien-être / jour/ ml		7,50 €
fête foraine / jour / ml		3,50 €
fête foraine du Carnaval (mercredi et dimanche) / ml		9,00 €
fête foraine du Carnaval - participation électricité :		
	Triphasé	150,00 €
	Monophasé	60,00 €
MARCHE HEBDOMADAIRE		
déballage au ml (2)	à la journée	0,80 €
	au mois	3,00 €
	au trimestre	8,00 €
	à l'année	30,00 €
Forfait électricité / jour		
	Petite consommation (3)	1,50 €
	Grosse consommation (4)	2,50 €
ASSOCIATION		
occupation dans un but caritatif ou humanitaire		Gratuit

(1) vente à l'étalage, glacière, rôtissoire, publicité...

(2) étalages, véhicules et remorques aménagées

(3) balance, carte bleue, petite lumière, petit chauffage additionnel $\leq 4A$, environ 1KW

(4) frigo ou cuisson-réchauffe, chauffage $> 4A$, maxi 30A, environ 7KW

Cimetière : Délibération n°V-20211209/102 du 09/12/2021

Désignation		Tarifs
emplacement simple	Tarif 15 ans	200,00 €
	Tarif 30 ans	350,00 €
emplacement double	Tarif 15 ans	
	Tarif 30 ans	
emplacement avec caverne	Tarif 15 ans	550,00 €
	Tarif 30 ans	650,00 €
emplacement pour caverne 1 m ²	Tarif 15 ans	66,00 €
	Tarif 30 ans	116,00 €
case - columbarium	Tarif 15 ans	500,00 €
	Tarif 30 ans	800,00 €
dépositaire – séjour d'un corps n'excédant pas un mois		0,00 €
dépositaire – au-delà d'un mois / jour		1,00 €
redevance de superposition des corps		80,00 €
redevance de réunion de corps		80,00 €
redevance de dispersion des cendres		80,00 €

Jardins familiaux : Délibération n°V-20211209/102 du 09/12/2021

Désignation	Tarifs
Loyer annuel / m ²	0,54 €

Copie de documents administratifs : Délibération n°V-20211209/102 du 09/12/2021

Désignation	Tarifs
Photocopie	0,18 €
CD ROM	2,75 €

Photographies de la photothèque municipale : Délibération n°V-20211209/102 du 09/12/2021

Désignation	Tarifs
Photographie à l'unité au format numérique	5,00 €

Location de salles : Délibération n°V-20211209/102 du 09/12/2021

SALLE DES CHATAIGNIERS		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	
	journée (de 8h à 8h)	113 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	155 €
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	
	journée (de 8h à 8h)	339 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	465 €
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

SALLE POLYVALENTE		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	
	salle	98 €
	sono	26 €
	journée (de 8h à 8h)	
	salle	155 €
	sono	41 €
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	
	salle	294 €
	sono	78 €
	journée (de 8h à 8h)	
	salle	465 €
	sono	123 €
Demandeurs hors communes	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	
	salle	206 €
	sono	62 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	
	salle	618 €
	sono	186 €
Caution sono		600 €
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

COMPLEXE DES ESCURES		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	72 €
	journée (de 8h à 8h)	113 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	155 €
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	216 €
	journée (de 8h à 8h)	339 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	465 €
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

MAISON DES CHASSEURS VENARSAL		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	non proposé
	journée (de 8h à 8h)	52 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	non proposé
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	non proposé
	journée (de 8h à 8h)	156 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	non proposé
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

MAISON DES ASSOCIATIONS		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	52 €
	journée (de 8h à 8h)	82 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	113 €
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	156 €
	journée (de 8h à 8h)	246 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	339 €
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

DOJO SALLE 4		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	98 €
	journée (de 8h à 8h)	155 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	206 €
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	294 €
	journée (de 8h à 8h)	465 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	618 €
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

DOJO AUTRES SALLES		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	52 €
	journée (de 8h à 8h)	82 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	113 €
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	156 €
	journée (de 8h à 8h)	246 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	339 €
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

SALLE POLYVALENTE VENARSAL		TARIFS
Demandeurs communes	demi-journée (environ 4h)	non proposé
	journée (de 8h à 8h)	124 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	155 €
Demandeurs hors communes	demi-journée (environ 4h)	non proposé
	journée (de 8h à 8h)	372 €
	week-end (samedi 9h au lundi 8h)	465 €
Caution salle		1 000 €
Caution nettoyage		500 €

Pour toutes les salles :

- 1 - gratuité des locations de salles pour les associations Malemortoises (sauf salle n°4 du Dojo).
- 2 - gratuité pour les réunions politiques en périodes électorales et syndicales tenues par un parti politique ou un syndicat (sauf espace culturel application du tarif « association »).
- 3 - gratuité pour toutes les associations Reconnues d'Utilité Publique pour des manifestations directement liées à leur objet social (sauf espace culturel application du tarif « association »).
- 4 - gratuité pour « L'empreinte ».
- 5 - le cautionnement est obligatoire dans tous les cas sauf pour « L'empreinte ».
- 6 - le paiement de la location et des autres frais est encaissé à la fin du mois de la location.
- 7 - le tarif qui s'applique est celui en vigueur à la date de la signature du contrat de location.

Tarifs restaurant scolaire et service jeunesse : Délibération n°V-20230629/23 du 29/06/2023

Pénalité pour non réservation	2,50 € / unité de facturation
Pénalité pour non annulation	2,50 € / unité de facturation

Tarifs restaurant scolaire : Délibération n°V-20220707/70 du 07/07/2022

	Tranche/ catégorie	Quotient Familial (CAF)*	Tarifs
enfants	tranche A	0 à 300	0.90 €
	tranche B	301 à 500	1.40 €
	tranche C	501 à 720	2.05 €
	tranche D	721 à 900	2.25 €
	tranche E	901 à 1100	2.85 €
	tranche F	1101 à 1300	3.40 €
	tranche G	1301 à 1500	4.05 €
	tranche H	1501 à 1700	4.90 €
	tranches I à K	1701 et plus	5.50 €
		extérieurs	
adultes	repas adulte		6.60 €
	stagiaire - AVS - EVS		5.50 €
pénalités	Pour non réservation		1.00 €
	Pour non annulation		1.00 €

* le mode de calcul du quotient familial est précisé dans le règlement des services périscolaires et extrascolaires.

Occupation du domaine public : Délibération n°V-20220707/70 du 07/07/2022

	Tarif
Tarif cirque	300 € par jour de représentation

Accueils de loisirs périscolaires : Délibération n°20180709/52 du 09/07/2018

Garderie du matin :

tranches	quotient		tarifs Malemort	tarifs extérieurs
	min	max		
A	1	301	0.46 €	0.55 €
B	301	501	0.51 €	0.61 €
C	501	702	0.55 €	0.66 €
D	702	901	0.60 €	0.72 €
E	901	1101	0.64 €	0.77 €
F	1101	1301	0.69 €	0.83 €
G	1301	1501	0.74 €	0.88 €
H	1501	1701	0.78 €	0.94 €
I	1701	1901	0.83 €	0.99 €
J	1901	2101	0.87 €	1.05 €
K	2101	plus	0.92 €	1.10 €

Garderie du soir :

tranches	quotient		tarifs	
	min	max	Malemort	tarifs extérieurs
A	1	301	1.04 €	1.25 €
B	301	501	1.14 €	1.37 €
C	501	702	1.25 €	1.50 €
D	702	901	1.35 €	1.62 €
E	901	1101	1.46 €	1.75 €
F	1101	1301	1.56 €	1.87 €
G	1301	1501	1.66 €	2.00 €
H	1501	1701	1.77 €	2.12 €
I	1701	1901	1.87 €	2.25 €
J	1901	2101	1.98 €	2.37 €
K	2101	plus	2.08 €	2.50 €

Les PASS ALSH* sont valables pour ces activités à raison d'un PASS pour 8 heures de garderie. Le décompte sera réalisé par multiple de 8 heures.

Garderie du midi :

temps	tarifs	
	Malemort	Extérieurs
Midi hors repas	0.80 €	0.96 €

Accueils de loisirs extrascolaires : Délibération n°20180709/52 du 09/07/2018

Demi-journée :

tranches	quotients	Territoire*				Hors Territoire	
		tarif brut	aides CAF ou CCAS	tarif net Malemort	tarif net autres	tarif brut	tarif net
A	1 à 301	3.83 €	3.50 €	0.33 €	0.33 €	4.59 €	1.09 €
B	301 à 501	3.56 €	2.50 €	1.06 €	1.06 €	4.27 €	1.77 €
C	501 à 702	3.27 €	1.50 €	1.77 €	1.77 €	3.93 €	2.43 €
D	702 à 901	3.73 €	1.00 €	2.73 €	3.73 €	4.47 €	4.47 €
E	901 à 1101	4.18 €	0.50 €	3.68 €	4.18 €	5.02 €	5.02 €
F	1101 à 1301	4.64 €		4.64 €	4.64 €	5.56 €	5.56 €
G	1301 à 1501	5.32 €		5.32 €	5.32 €	6.39 €	6.39 €
H	1501 à 1701	6.00 €		6.00 €	6.00 €	7.20 €	7.20 €
I	1701 à 1901	6.69 €		6.69 €	6.69 €	8.02 €	8.02 €
J	1901 à 2101	7.60 €		7.60 €	7.60 €	9.11 €	9.11 €
K	2101 à ...	8.50 €		8.50 €	8.50 €	10.21 €	10.21 €

Demi-journée + repas :

tranches	quotients	Territoire				Hors Territoire	
		tarif brut	aides CAF ou CCAS	tarif net Malemort	tarif net autres	tarif brut	tarif net
A	1 à 301	4.45 €	3.50 €	0.95 €	0.95 €	5.34 €	1.84 €
B	301 à 501	4.23 €	2.50 €	1.73 €	1.73 €	5.08 €	2.58 €
C	501 à 702	4.00 €	1.50 €	2.50 €	2.50 €	4.80 €	3.30 €
D	702 à 901	4.56 €	1.00 €	3.56 €	4.56 €	5.47 €	5.47 €
E	901 à 1101	5.11 €	0.50 €	4.61 €	5.11 €	6.13 €	6.13 €
F	1101 à 1301	5.67 €		5.67 €	5.67 €	6.80 €	6.80 €
G	1301 à 1501	6.50 €		6.50 €	6.50 €	7.81 €	7.81 €
H	1501 à 1701	7.33 €		7.33 €	7.33 €	8.80 €	8.80 €
I	1701 à 1901	8.17 €		8.17 €	8.17 €	9.81 €	9.81 €
J	1901 à 2101	9.28 €		9.28 €	9.28 €	11.14 €	11.14 €
K	2101 à ...	10.39 €		10.39 €	10.39 €	12.47 €	12.47 €

Journée ou nuitée :

tranches	quotients	Territoire				Hors Territoire	
		tarif brut	aides CAF ou CCAS	tarif net Malemort	tarif net autres	tarif brut	tarif net
A	1 à 301	8.28 €	7.00 €	1.28 €	1.28 €	9.94 €	2.94 €
B	301 à 501	7.78 €	5.00 €	2.78 €	2.78 €	9.33 €	4.33 €
C	501 à 702	7.27 €	3.00 €	4.27 €	4.27 €	8.73 €	5.73 €
D	702 à 901	8.28 €	2.00 €	6.28 €	8.28 €	9.94 €	9.94 €
E	901 à 1101	9.29 €	1.00 €	8.29 €	9.29 €	11.15 €	11.15 €
F	1101 à 1301	10.30 €		10.30 €	10.30 €	12.36 €	12.36 €
G	1301 à 1501	11.82 €		11.82 €	11.82 €	14.18 €	14.18 €
H	1501 à 1701	13.33 €		13.33 €	13.33 €	16.00 €	16.00 €
I	1701 à 1901	14.85 €		14.85 €	14.85 €	17.82 €	17.82 €
J	1901 à 2101	16.87 €		16.87 €	16.87 €	20.24 €	20.24 €
K	2101 à ...	18.89 €		18.89 €	18.89 €	22.66 €	22.66 €

 PASS ALSH de la C.A.F.
aides du C.C.A.S.

*Territoire = Malemort, Dampniat, La Chapelle aux Brocs, cosignataires du Contrat Enfance Jeunesse.

Modalité de calcul des aides de la C.A.F. et du C.C.A.S. :

Des aides de la C.A.F ou PASS'ALSH* sont attribués automatiquement aux familles relevant du régime général et dont le quotient est compris entre 0 et 702 €. Ces aides sont de 7, 5 et 3 € pour les tranches A, B et C.

Des aides du CCAS sont attribuées uniquement aux familles malemortoises sur demande lors du dossier d'inscription, et pour les quotients compris entre 703 et 1 100 €. Cette aide a vocation à limiter l'effet de seuil qui apparaît lors de l'arrêt des aides de la C.A.F. Elle s'élève à 2 € pour la tranche D et à 1 € pour la tranche E. Pour les Malemortois appartenant aux tranches A à C ne relevant pas du régime général et ne bénéficiant pas d'aide de ce type ou pour ceux qui, pour des raisons administratives n'ont pas reçu leurs PASS'ALSH, le CCAS se substitue à la C.A.F. et attribue des aides identiques et selon les mêmes conditions.

Insertions publicitaire magazine municipal : Délibération n°20241212/72 du 12/12/2024

	Page intérieure	2ème de couverture	3ème de couverture	4ème de couverture
1 page	900.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 100.00 €
1/2 page	500.00 €	550.00 €	550.00 €	600.00 €
1/4 page	320.00 €	350.00 €	350.00 €	380.00 €
1/8 page	200.00 €			

2 éditions : -5 %

3 éditions : -10 %

4 éditions : -15 %

Remise de 20 % pour les entreprises dont le siège social est situé à Malemort

Tarifs TTC – TVA à 20 %

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Brive, à Madame la Trésorière, et sera inscrite au registre des décisions.

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : **11 FEV. 2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200055200-20250207-V_2025_4-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2025
Publication : 07/02/2025

Fait à MALEMORT, le 4 février 2025



Le Maire,
Laurent DARTHOU

